Département du RHONE
Commune de BEAUJEU

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

PLAN DE ZONAGE GENERAL

2.1

FORT - FORT
- BEAUJEU -

Dominique MOREL
Géomètre Expert Foncier
11,Rue Victor Hugo
69220 BELLEVILLE
tél: 04.74.66.01.55
fax: 04.74.66.38.84
morel-geometre@wfrl.fr

ECHELLE 1/5000

Pour copie conforme, le
Le Maire,

P.O.S. arrêté le : 20 décembre 2000
P.O.S. approuvé le : 06 mars 2001
Exécutoire à partir du 23 mai 2001

LEGENDE :

- Um — Zone centrale dense
- Ums — Zone centrale dense submersible
- Ua — Zone périphérique dense
- Uas — Zone périphérique dense submersible
- Ub — Zone périphérique peu dense
- Ubs — Zone périphérique peu dense submersible
- UI — Zone d'activités
- UIs — Zone d'activités submersible
- UL — Zone de sports et loisirs
- ULs — Zone de sports et loisirs submersible
- NA — Zone réservée pour l'urbanisation future
- NAs — Zone réservée pour l'urbanisation future submersible
- NAa — Zone d'urbanisation organisée dense
- NAb — Zone d'urbanisation organisée peu dense
- NB — Zone naturelle constructible
- NCa — Zone agricole protégée
- NCb — Zone agricole
- ND — Zone naturelle protégée
- NDr — Zone naturelle protégée à risque géographique fort
- NDs — Zone naturelle protégée submersible
- NDt — Zone naturelle à vocation touristique
- Espace boisé classé
- Zone de nuisance sonore
- 1 — Emplacement réservé